

## COMMUNE DE SAINT-APOLLINAIRE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 3 avril 2023**

**Délibération n° 2023-21**

L'an deux mille vingt-trois le trois avril à 18h30,

Les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François DODET, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 28 mars 2023.

**Objet : Modification des commissions municipales**

**Etaient présents : 26**

Mesdames, Messieurs, Jean-François DODET, Frédéric GOULIER, Annie LOCATELLI, Céline RABUT, Rémi DELATTE, Patricia RABELKA M'BENGUE, Gérard FOUCARD, Robert PETIOT, Charles-Louis PENEZ, Frédéric TISSOT, Florence GRAPIN, Françoise CAMILLERI, Fabrice ROUSSEL, Véronique CHARBOIS, Laurence AUCLIN, Olivier ARBEZ, Cécile WEILER-BARDIN, Lydia CRETE, Mélanie COUSIN, Laurent THEOU, Alberta AWAD, Lionel CHENAL, Aurélia MERLE, Aubin AMARDEIL, Antoine CAMUS, Laurianne SENE

**Etaient excusés ou absents : 3**

Mesdames et Monsieur Maxime AMBARD (pouvoir à Frédéric TISSOT), Fatiha CHARIFI ALAOUI (pouvoir à Alberta AWAD), Aurélie DE VOS,

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Messieurs Aubin AMARDEIL et Antoine CAMUS ont été nommés secrétaires.**

Monsieur Jean-François DODET expose le rapport suivant :

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),

**Considérant :**

- L'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : le Conseil municipal a la possibilité de constituer des commissions municipales chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal.

Par délibération du 22 septembre 2022, le Conseil municipal a créé plusieurs commissions municipales, conformément à l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dans un premier temps, il est proposé de retirer « la communication et la démocratie locale » de la commission initialement intitulée « Innovation sociale et citoyenne, communication, démocratie locale », qui seront directement rattachées au Maire.

Dans un deuxième temps, suite à l'installation d'une nouvelle conseillère municipale, il est proposé que Mme Laurianne SENE intègre les commissions dans lesquelles M. Huguet siégeait.

Ci-après la nouvelle composition de chacune des commissions :

**1) « Urbanisme, Travaux et Transition écologique » - 11 membres**

Frédéric GOULIER, Frédéric TISSOT, Véronique CHARBOIS, Olivier ARBEZ, Lydia CRETE, Mélanie COUSIN, Alberta AWAD, Florence GRAPIN, Cécile WEILER BARDIN, Maxime AMBARD, Antoine CAMUS

**2) « Petite enfance, Enfance et vie scolaire / Jeunesse et engagement civique » - 8 membres**

Annie LOCATELLI, Patricia RABELKA M'BENGUE, Charles-Louis PENEZ, Lydia CRETE, Alberta AWAD, Fatiha CHARIFI ALAOU, Laurent THEOU, Aubin AMARDEIL

**3) « Innovation sociale et innovation citoyenne » - 9 membres**

Rémi DELATTE, Frédéric TISSOT, Véronique CHARBOIS, Laurence AUCLIN, Laurent THEOU, Aurélia MERLE, Robert PETIOT, Fabrice ROUSSEL, Laurianne SENE

**4) « Culture et vie associative culturelle » - 9 membres**

Céline RABUT, Charles-Louis PENEZ, Françoise CAMILLERI, Laurence AUCLIN, Olivier ARBEZ, Aurélia MERLE, Fatiha CHARIFI ALAOU, Aurélie DE VOS, Aubin AMARDEIL

**5) « Finances, Administration générale » - 11 membres**

Rémi DELATTE, Frédéric GOULIER, Patricia RABELKA M'BENGUE, Robert PETIOT, Florence GRAPIN, Lionel CHENAL, Céline RABUT, Gérard FOUCARD, Fabrice ROUSSEL, Antoine CAMUS, Laurianne SENE

**6) « Sport et vie associative sportive » - 9 membres**

Gérard FOUCARD, Robert PETIOT, Françoise CAMILLERI, Laurence AUCLIN, Mélanie COUSIN, Lionel CHENAL, Aurélia MERLE, Cécile WEILER BARDIN, Aurélie DE VOS

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, ADOpte 28 VOIX POUR, (0 CONTRE, 0 ABSTENTION) le présent rapport.**

Fait à Saint-Apollinaire, les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

A Saint-Apollinaire, le **11 AVR. 2023**

Le Maire,

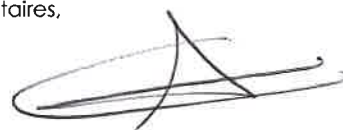


Jean-François DODET

Les secrétaires,



Aubin AMARDEIL



Antoine CAMUS

Date de publication : **12 AVR. 2023**